

### OBJECTIFS

- › S'approprier les attributions et les moyens du CSE en matière de santé-sécurité pour mettre en place des actions de prévention
- › Adapter les missions de santé, sécurité et conditions de travail à son contexte et à son secteur d'activité pour informer sur la prévention des risques professionnels
- › Réaliser des missions d'enquête et d'inspection au sein de sa structure



Durée : 5 jours



Public : Élus du CSE



En visio ou en présentiel

Aucun pré-requis  
nécessaire

### Organiser et animer collectivement la santé-sécurité au sein du CSE

- › Se positionner par rapport aux différents acteurs de l'entreprise (employeur, salarié, responsable sécurité...)
- › Hypothèses de mise en place de la CSSCT dans les entreprises de moins de 300 salariés : sites classés SEVESO, mise en place imposée par l'inspecteur du travail...
- › Entretien des relations avec les acteurs externes : inspection du travail, CARSAT...
- › Identifier les responsabilités de l'employeur
- › Focus sur la faute inexcusable
- › Comment légitimer le dialogue social sur les conditions de travail ?
- › Face aux risques : élaborer des stratégies d'intervention
- › Comment exploiter les ressources documentaires du CSE ?

### Étude de cas : identifier le rôle du CSE face à un projet collectif de l'entreprise

### Réaliser des inspections et analyser les risques

- › Quels risques prendre en compte ? santé physique et mentale des salariés
- › Focus sur certains risques : risques psychosociaux (RPS), TMS, risque routier, risque chimique...
- › Quand et comment procéder à une inspection ?
- › Grilles et check-lists d'identification des risques
- › Établir le lien avec le document unique d'évaluation des risques (DUER)
- › Remontée d'information auprès du CSE

### Jeu pédagogique « La chasse aux risques » : identifier et évaluer les risques dans diverses situations

### Gestion des situations particulières

- › Situation de danger grave et imminent
- › Droit d'alerte et de retrait
- › Atteinte à la santé publique et à l'environnement
- › Travaux réalisés par des entreprises extérieures
- › Cas des salariés intérimaires
- › Particularités des établissements ERP, IGH, SEVESO

### Réaliser des enquêtes pour analyser les accidents

- › Quand et comment procéder à une enquête ?
- › Constituer une délégation et recueillir les faits
- › S'initier aux principes de la méthode de l'arbre des causes
- › Cas particulier des enquêtes pour harcèlement ou tentative de suicide en lien avec le travail

### Exercice d'application : construire et exploiter des arbres des causes de différents secteurs d'activité

#### Coût Inter-visio

1500€TTC/personne

#### Coût Intra

Sur devis en fonction de vos besoins

### +++ NOS POINTS FORTS +++

- Conseils personnalisés d'un formateur expert
- Formation théorique sur la partie juridique mais très opérationnelle comprenant des cas concrets
  - Tous nos programmes sont à jour suite aux réformes
- Demande de vos attentes & objectifs en amont afin de personnaliser la formation un maximum
  - Une visite terrain peut être organisée lors de la formation

### MODALITES D'INSCRIPTION & DELAIS D'ACCES :

- › Renseignez le formulaire de pré-inscription, notre commercial prendra contact avec vous afin d'établir une proposition en fonction de vos attentes.
- › Dès réception de votre devis signé et de votre acompte, votre inscription sera valide.
- › Un mail de confirmation vous sera envoyé comprenant la convention de formation à nous retourner signée ainsi que toutes les informations utiles à la bonne organisation.

### Moyens pédagogiques / En présentiel

- › **Le support** de cours est **transmis à la fin de la session**
  - › Afin de **faciliter les échanges** et les interactions, **nos groupes sont limités**
  - › Les prestations de formation sont **assurées par des formateurs professionnels spécialisés** dans les offres CSE, qui utilisent des moyens pédagogiques adaptés (notamment des quiz...)
  - › **Auto-évaluation** par le stagiaire, des acquisitions de compétences
  - › **Évaluation de satisfaction** analysée par l'équipe pédagogique
  - › **Matériel** nécessaire à la bonne réalisation de la formation dans vos locaux : Vidéo-projecteur, tableau blanc, ...
- Les repas ne sont pas compris, comme discuté auparavant, le repas du formateur est à la charge du CSE*

### Moyens pédagogiques / En distanciel

- › Nos salles sont dédiées à la formation en classe virtuelle
- › Des partages d'écran sont prévus, tous les exercices sont effectués en ligne en synchronisation avec le formateur
- › Le lien de connexion à la formation vous sera transmis quelques jours avant

Si besoin, ci-dessous des liens tutos pour vous connecter au lien de votre formation : Tuto pour un lien webex : <https://www.youtube.com/watch?v=dXTQqyRIFnQ>

Windows7© minimum (*Window XP©, Windows Server 2003©, Mac OS 10,6©, Mozilla Firefox version 42 et plus récente, Safari 6.x et 7.x, Microsoft Internet Explorer 7.0 et 8.0 non compatibles.*)

Quelques jours avant la session, merci de vérifier les points suivants :

- › **Tester votre connexion en amont** de la formation : <https://www.webex.fr/test-meeting.html>
- › Vérifier que chaque stagiaire/apprenant soit en **possession du matériel** ci-contre
- › Lors de votre connexion à la classe virtuelle, **un code identifiant personnel s'affichera à l'écran**



En cas de situation de handicap (tel que moteur, auditif, psychique, visuel, ...) ou conditions particulières (illettré en langue française...), merci de nous contacter en amont de la formation afin de valider la faisabilité de votre projet et pour étudier les éventuelles adaptations et modalités (supports, matériels...) à mettre en place.

### Matériel nécessaire



Un ordinateur **par personne**



Une **connexion internet** avec un **débit suffisant**



Un **téléphone** avec la **fréquence vocale** active

### Matériel recommandé



Un **casque**



Une **caméra**